

Et demain...

F. Cuenot

RÉSUMÉ

En guise de conclusion à ce numéro thématique, cet éleveur engagé dans la FREDON de Franche-Comté (structure qui organise la lutte contre le campagnol terrestre) fait part de son expérience et de ses objectifs : pratiquer des méthodes préventives pour éviter les phases de pullulation, tout en améliorant l'autonomie des exploitations (notamment par l'introduction de cultures dans la surface fourragère de l'exploitation). Il présente également les travaux de recherche qui débutent, prometteurs pour faciliter la lutte intégrée et permettre de mettre en place des projets multi-partenariaux.

SUMMARY

And looking to the future...

To conclude this theme issue, a farmer who is vice president of the Franche-Comté FREDON (an organisation that orchestrates water vole control efforts) shares his experiences and goals: to use preventative measures to prevent vole outbreaks while simultaneously enhancing farm self-sufficiency (specifically by converting some grassland areas into croplands). He also presents some research in progress that shows promise when it comes to developing integrated control measures and establishing multipartner projects.

La lutte contre le campagnol terrestre n'est pas si simple et ne se résume pas à une méthode... Observer ses parcelles, marcher dans ses prairies, éliminer les galeries souterraines, agir en phase de basse densité du cycle de population, associer différentes méthodes de lutte qui défavorisent l'habitat du campagnol de façon collective sur un territoire sont les clés de la réussite. **Le succès ne se matérialise pas par le « zéro campagnol » sur les parcelles mais bien par la préservation de l'autonomie fourragère du système de production, tout en sauvegardant le patrimoine floristique** tant en quantité qu'en qualité. L'enjeu de la lutte contre le campagnol est bien de maintenir toute la biodiversité de nos prairies pour conserver une alimentation saine, équilibrée afin de nourrir notre cheptel dont le lait est destiné aux AOP Comté, Morbier et Mont d'Or.

Fin 2013, la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles du Doubs a répondu à un appel à projet mis en œuvre par le

ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt afin de mettre en place **un Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental sur la thématique de l'autonomie fourragère des exploitations agricoles et le maintien de la biodiversité**. Ce projet collectif regroupe 37 élevages laitiers dont l'objectif est de développer des méthodes de lutte préventive sur nos prairies d'altitude. L'ensemble de ces mesures, développées dans la « boîte à outils » franc-comtoise, permettra à ces exploitations d'améliorer leur autonomie fourragère. Il s'agira, dans les années à venir, de diminuer le ratio de surface en herbe (STH) par rapport à la surface agricole utile (SAU). Des études scientifiques ont démontré que lorsque ce ratio dépasse 80 à 85 % à une vaste échelle, les risques de pullulation augmentent considérablement (cf. article COUVAL *et al.*, dans ce numéro). Au regard de ce constat, il est difficile pour les éleveurs concernés de convertir 10 % de leur surface en une autre culture, dans le respect des contraintes administratives liées à la Politique Agricole Commune et au maintien des prairies

AUTEUR

Vice-Président de la FREDON Franche-Comté, Parc du Vallon, 20, rue du Vallon, Bât. A, F-25480 Ecole-Valentin ; gcouval@fredonfc.com

MOTS CLÉS : *Arvicola terrestris*, autonomie, campagnol terrestre, concertation, déprédateur, lutte raisonnée, prairie, prairie permanente, recherche scientifique, système fourrager.

KEY-WORDS : *Arvicola terrestris*, concertation, depredator, forage system, grassland, integrated control, permanent pasture, scientific research, self sufficiency, water vole.

RÉFÉRENCE DE L'ARTICLE : Cuenot F. (2014) : "Et demain..." (conclusion du n° *Pour en finir avec les paradis du campagnol terrestre : de la compréhension des pullulations dans les prairies à l'action*), *Fourrages*, 220, 365-366.

permanentes. Beaucoup d'exploitations du Haut-Doubs ont une référence herbe figée à 100 % de leur SAU. Notre travail sera donc aussi de **lever ces contraintes administratives pour que les éleveurs puissent engager des rotations culturales sur 5 à 10 % de leur surface**, pour réimplanter des céréales d'altitude et retrouver de l'autonomie énergétique, des luzernes, pour retrouver de l'autonomie protéique, des betteraves fourragères ou des prairies multi-espèces, pour retrouver de l'autonomie fourragère. Ainsi, on reconstituera une mosaïque de parcelles cultivées à l'échelle du paysage.

A ce jour, la phase de déclin est une des zones d'ombre majeures du cycle de population, et elle est en conséquence difficile à prédire. Depuis le 1^{er} octobre 2014 et à l'initiative de la FREDON de Franche-Comté, **un programme de recherche sur les déterminants de la phase de déclin du campagnol terrestre** a débuté en collaboration avec le laboratoire UFC-CNRS Chrono-Environnement et l'INRA/CBGP de Montpellier. L'idée est de vérifier l'hypothèse de l'interaction entre les pathogènes (virus, parasites, bactéries...) et la sénescence mesurée lors de l'extinction des populations. Des progrès récents en épidémiologie moléculaire et en immuno-écologie ouvrent de nouvelles possibilités d'investigation qui sont à l'origine de ce projet de recherche dont les résultats permettront aux agriculteurs, nous l'espérons, de mieux comprendre l'ensemble du cycle et d'adapter leurs stratégies de régénération de prairies tout en anticipant sur la lutte raisonnée.

Un autre enjeu des années à venir sera de continuer à développer les moyens de télédétection par drone pour **faciliter l'épidémiologie-surveillance des parcelles**. La FREDON Franche-Comté, en collaboration avec AgroSup Dijon, a développé un logiciel pour l'analyse de photos aériennes et, à court terme, concevoir des applications pour GSM à disposition des agriculteurs engagés en contrat de lutte raisonnée.

Ce **contrat de lutte**, nouveau fer de lance de l'arrêté interministériel, permettra à chaque éleveur d'avoir **une approche globale** de son système d'exploitation, **pour choisir en priorité les parcelles stratégiques et savoir quelles mesures de la boîte à outils il est souhaitable d'utiliser**. Développée depuis les années 2000 en Franche-Comté (cf. article de COUVAL et TRUCHETET, dans ce numéro), celle-ci continue de s'enrichir au fil des années de dispositifs issus de l'expérience accumulée et d'approches mécanisées de lutte préventive. Le conseil d'administration du FMSE (Fonds de Mutualisation Sanitaire Environnemental) a validé au printemps 2014 l'accès à une indemnité pour les agriculteurs signataires de contrats de lutte, ce qui devrait faciliter la promotion de cette nouvelle démarche.

Enfin, pour réaliser l'ensemble de ces mesures préventives de maîtrise des populations de campagnols, il est indispensable de disposer d'**un réseau cohérent autour de l'Organisme à Vocation Sanitaire** pour qu'il accompagne et organise la lutte aux côtés des agriculteurs en relation avec le réseau APCA, le syndicalisme et les organismes de conservation biologique (fédérations de chasse,

environnementalistes, etc.) en vue de construire des projets collectifs, multi-partenariaux et de les faire avancer au niveau national.

Pour conclure, la lutte contre le campagnol terrestre m'a enseigné plusieurs choses :

- L'utilisation d'une méthode de lutte unique est inefficace.

- Seule la combinaison de plusieurs actions permet de réguler les populations.

- Seul sur mon exploitation, j'ai du mal à maîtriser les populations.

- Ensemble, avec plusieurs exploitants, nous arrivons à créer une dynamique collective pour augmenter la pression sur notre territoire et conserver notre autonomie fourragère.

Restons humble dans la réussite de cette lutte car il y a encore des éléments qui nous échappent mais aujourd'hui, **si nous le voulons**, nous en avons les moyens techniques.



Association Française pour la Production Fourragère

La revue *Fourrages*

est éditée par l'Association Française pour la Production Fourragère

www.afpf-asso.org



AFPF – Centre Inra – Bât 9 – RD 10 – 78026 Versailles Cedex – France

Tél. : +33.01.30.21.99.59 – Fax : +33.01.30.83.34.49 – Mail : afpf.versailles@gmail.com

Association Française pour la Production Fourragère